



CANCER
AIDE INFO RESEAU
ENTREPRENEURS

LE PORTAIL DU
REBOND
DES ENTREPRENEURS

Paris, le 9 juillet 2024

Santé du dirigeant :
Nouveau partenariat entre la Fédération CAIRE et le Portail du Rebond des Entrepreneurs pour soutenir les entrepreneurs en difficulté

Il y a quelques jours, le Portail du Rebond des Entrepreneurs et la Fédération CAIRE ont officialisé leur partenariat au Tribunal de Commerce de Paris. Cette convention marque une étape cruciale dans l'accompagnement des entrepreneurs en difficulté, notamment ceux confrontés à des problèmes de santé. Elle vient également renforcer les partenariats déjà établis avec le réseau Initiative France, la Médiation Nationale du Crédit de la Banque de France et, dernièrement, CRÉSUS.



Dans un contexte économique délicat où les entrepreneurs sont confrontés à de nombreux défis, la santé du dirigeant reste trop souvent un sujet tabou, particulièrement pour les entrepreneurs en difficulté qui, en raison de leur situation, « ne s'autorisent pas à être malades ».

Face à l'augmentation des cancers, touchant 57% des hommes et 43% des femmes en 2023, et avec une population d'environ 5 millions d'entrepreneurs en France, la mobilisation de tous les acteurs de l'accompagnement, de la prévention et du traitement de ces difficultés est essentielle.

Limiter l'impact économique de la maladie

Avec ses 10 ans d'expérience et son réseau de professionnels bénévoles, la Fédération CAIRE, offre des solutions claires et personnalisées, notamment une aide administrative, juridique, sociale et psychologique gratuite pour les travailleurs indépendants atteints de cancers et de maladies chroniques évolutives.

Depuis sa création, la Fédération CAIRE, en relation avec les associations CAIRE sur le territoire, se consacre à limiter l'impact économique de la maladie en favorisant le maintien et le retour à l'emploi des entrepreneurs, tout en assurant la pérennité de leurs entreprises.



Une vision commune pour un soutien global des entrepreneurs épuisés physiquement et moralement.

Ce partenariat reflète l'alignement des valeurs fondamentales de CAIRE et du Portail du Rebond des Entrepreneurs, ainsi que leur engagement commun à fournir des services gratuits aux entrepreneurs épuisés physiquement et moralement. En unissant leurs forces, les deux entités soulignent l'importance de créer des synergies pour étendre leur influence, accroître leur visibilité et renforcer leur crédibilité dans des secteurs complexes que sont la santé du dirigeant et le droit au rebond. Ensemble, CAIRE et le Portail du Rebond mèneront des actions de communication pour informer les dirigeants d'entreprises concernés et les aider concrètement à passer ce cap difficile de leur vie professionnelle et personnelle.

La Fédération CAIRE et le Portail du Rebond partagent une vision commune de l'accompagnement entrepreneurial, visant à transformer l'échec et la maladie en étapes constructives du parcours entrepreneurial. Cette nouvelle collaboration leur permettra d'offrir un soutien complet et adapté aux besoins des entrepreneurs, les aidant ainsi à rebondir avec succès.

Dany Aubanel, Présidente de la Fédération CAIRE indique : « Que le projet entrepreneurial soit ambitieux ou plus modeste, sa réussite et sa pérenité reposent avant tout sur l'engagement de l'entrepreneur, sur ses qualités et ses compétences tant professionnelles que physiques et psychologiques. Quand survient un grave problème de santé, l'activité professionnelle est immédiatement en danger. C'est pour limiter toutes les conséquences dues à la maladie que le concept CAIRE a vu le jour. Tendre des mains compétentes et bienveillantes à ce travailleur indépendant pour en atténuer les conséquences personnelles et économiques tel est l'objectif des associations CAIRE réunies au sein de notre Fédération .

Notre adhésion au Portail du rebond est une chance. Elle confortera et complétera les aides que nous pourrons apporter au Chef d'Entreprise gravement impacté par la maladie ».

Pour Philippe Fourquet, Secrétaire Général du Portail du Rebond : *« Ce partenariat avec la Fédération CAIRE nous permet d'enrichir l'offre d'accompagnement du Portail du Rebond pour les entrepreneurs en difficulté, notamment ceux confrontés à des problèmes de santé. Ensemble, nous offrons un soutien global – financier, psychologique et stratégique – garantissant ainsi un rebond solide et pérenne. »*

À propos de CAIRE :

Créée en 2010 pour combler les inégalités de traitement des travailleurs indépendants malades, la première association CAIRE a vu le jour en 2014 dans les Bouches-du-Rhône. La Fédération CAIRE, établie en 2018, s'est développée grâce à des soutiens institutionnels et compte aujourd'hui huit associations à travers le territoire, continuant à porter la voix des travailleurs non-salariés vulnérables. Le réseau national d'associations CAIRE offre une aide gratuite administrative, juridique, sociale et psychologique aux travailleurs indépendants atteints de cancers et de maladies chroniques évolutives. Reconnue d'intérêt général, la fédération CAIRE pallie un manque de structures depuis 2010, en fournissant des réponses centralisées et un accompagnement socio-économique personnalisé.

À propos du Portail du Rebond des Entrepreneurs <https://portaildurebond.eu/>

Créé en 2014 avec le soutien du ministère de l'Économie et des Finances, le Portail du Rebond des Entrepreneurs est **le regroupement de quatre associations dont l'objectif commun est d'aider les entrepreneurs à rebondir** lorsqu'ils connaissent ou ont connu des difficultés en leur offrant un accès facile et guidé vers des solutions de proximité, concrètes, gratuites et en phase avec leur réalité terrain.

Signataires du plan d'action en faveur des chefs d'entreprise du 1er juin 2021 [Plan d'action - Dispositif d'accompagnement des entreprises en sortie de crise.pdf \(justice.gouv.fr\)](#), ces 4 associations membres ont été **récompensées en 2020 par la Commission européenne, saluant la force de leur engagement** par l'attribution du Prix européen de la promotion de l'esprit d'entreprise. Elles se distinguent par leur cible spécifique : les entrepreneurs isolés et/ou en difficulté (TPE ou indépendants), n'ayant pas forcément le réflexe de recourir aux relais traditionnels.

Le dispositif proposé par le Portail du Rebond des Entrepreneurs, au-delà des quatre membres, comprend désormais des partenaires, dont Initiative France et la Médiation Nationale du crédit de la Banque de France. <https://portaildurebond.eu/>

Observatoire Amarok

Association membre du Portail du Rebond

La santé des dirigeants de PME

Créé en 2009 par Olivier Torrès, Professeur à l'Université de Montpellier (MOMA-Labex Entreprendre), l'Observatoire AMAROK a mis la santé au travail des travailleurs non-salariés (TNS) au cœur de son action : dirigeants de PME, commerçants, artisans, professions libérales, agriculteurs peuvent bénéficier de son expertise et de son accompagnement. Amarok propose, via « Amarok assistance », une écoute individuelle et personnalisée pour les entrepreneurs en difficulté et en épuisement professionnel.

<http://www.observatoire-amarok.net/sites/wordpress/>

Re-créer

Association membre du Portail du Rebond

L'écoute des Entrepreneurs

RE-CRÉER, née en 1999, est composée de dirigeants d'entreprises ayant rebondi après avoir connu des difficultés, et d'anciens juges des tribunaux de commerce, eux-mêmes entrepreneurs, qui, bénévolement, partagent leurs expériences professionnelles et judiciaires. RECRÉER écoute tous les entrepreneurs ou dirigeants d'entreprises confrontés à des difficultés, quelle que soit leur localisation en France, pour leur permettre de se « recréer » personnellement en sortant de leur solitude et en levant leurs incertitudes (écoute téléphonique, rencontre physique ou en Visio, club de soutien). L'association agit également pour l'instauration d'un "Droit au rebond".

<https://www.re-creer.com/>

Second Souffle

Association membre du Portail du Rebond

Accompagner les entrepreneurs en difficulté dès les premiers signaux d'alerte

Association créée en 2010, Second Souffle aide le dirigeant à rebondir avec son entreprise ou un nouveau projet professionnel. Second Souffle propose un accompagnement par des entrepreneurs et des experts métiers pour les micro-entreprises, les indépendants et les TPE-PME, sans limite de temps, dès les premières difficultés, pendant les procédures judiciaires et jusqu'au rebond. Sans critère de sélection et gratuitement. Un engagement : ne laisser aucun entrepreneur en difficulté au bord de la route.

<https://secondsouffle.org/>

60 000 rebonds

Association membre du Portail du Rebond

Accompagner les Entrepreneurs qui ont perdu leur entreprise dans un rebond professionnel efficace

Association créée en 2012, 60 000 rebonds propose un accompagnement sur l'ensemble du territoire, y compris les Antilles-Guyane, et le recours gratuit aux compétences de bénévoles impliqués : chefs d'entreprises expérimentés, en activité ou jeunes retraités, pour guider l'entrepreneur en difficulté dans son nouveau projet professionnel, coachs certifiés pour l'aider à se reconstruire et à libérer ses potentiels personnel et professionnel, femmes et hommes confirmés dans les différents métiers de l'entreprise, pour lui faire bénéficier de leur expertise tout au long de son rebond professionnel. Le programme d'accompagnement de l'association s'appuie, quant à lui, sur une méthodologie efficace basée sur le co-développement : ensemble, pour rebondir vers un nouvel avenir !

<https://60000rebonds.com/>

Initiative France

Association partenaire du Portail du Rebond

Accompagner et financer les entrepreneurs ; La promesse d'Initiative France :

Le réseau Initiative France est le premier réseau associatif de financement et d'accompagnement des entrepreneurs. Il apporte aux entrepreneurs les quatre atouts pour réussir son projet : un dossier solide, un financement par le prêt d'honneur à taux zéro, l'accès à un réseau d'entrepreneurs et un accompagnement sur-mesure et dans la durée. Avec 207 associations locales et 770 lieux d'accueil, le réseau est solidement ancré dans les territoires.

<https://www.initiative-france.fr/>

La Médiation du crédit

Partenaire du Portail du Rebond

La Médiation du crédit est adossée à la Banque de France ; elle est conduite sur tout le territoire, dans le respect des règles de confidentialité et du secret bancaire, par 105 Médiateurs du crédit qui sont les directeurs de la Banque de France en métropole et les directeurs des instituts d'émission en Outre-mer. Sa mission est de ne laisser aucune entreprise seule face à ses difficultés de financement avec une banque ou un assureur crédit.

<https://mediateur-credit.banque-france.fr>

Crésus

Partenaire du Portail du Rebond

CRÉSUS (Chambre Régionale du Surendettement Social) est une association à but non lucratif née en 1992 en Alsace, qui lutte contre le surendettement et accompagne les personnes vulnérables financièrement. Depuis 2004, CRÉSUS forme un réseau de 27 associations fédérées, réparties en 225 points d'accueil de proximité dans toute la France. Il peut compter sur près de 500 bénévoles experts, engagés et formés pour écouter, accueillir et accompagner les ménages en difficultés financières. En 2008 naît l'Association pour la Fondation CRÉSUS, avec pour mission de promouvoir l'innovation à impact social. Particulièrement mobilisée sur des actions préventives contre la fragilité financière et le surendettement, la fondation a développé plusieurs programmes d'éducation budgétaire et financière DILEMME, ainsi qu'une application web gratuite, Budget Grande Vitesse, permettant à chacun de piloter facilement son budget.

<https://www.cresus.org/>